DES CAUSES
ET DE LA NÉCESSITÉ
D'UN CONGRÈS
ARMÉ ET CONCILIATEUR.

Nec Gallia tantùm ab uno numine potest exire vinculis, meritòque felix plaudere regi.

Il ne suffit pas d'une puissance pour délivrer la France, et pour lui rendre le bonheur de chérir son roi vertueux.

ARGENIS DE BARCLAY.

1792,

Quatrième et dernière année des maux de la France.

Quoique ce petit ouvrage paroisse un peu tard, il est constant que la marche qu'il expose s'exécute actuellement par un genre de Congrès dont l'histoire n'offre pas d'exemple. On peut dire que les crimes qui y donnent lieu sont sans exemple aussi.



DES CAUSES

ET DE LA NÉCESSITÉ

D'UN CONGRÈS

ARMÉ ET CONCILIATEUR.

Le genre de la révolution, qu'on peut beaucoup mieux qualifier de révolte, nécessite en France une véritable révolution. Cette subversion de tout ordre public, de tout pouvoir et de toute base politique, est l'effet de la scélératesse qui a trouvé les moyens de réussir, en guidant l'imprudence ou l'ineptie, ou en ramenant à son but criminel une perversité secondaire : cette rebellion désastreuse à la conservation de tout principe de religion, d'honneur et de probité, est scandaleuse pour toutes les sociétés ; elle est destructive quant à l'essence de tous les empires ; elle est attentatoire contre la per-

sonne de tous les souverains ; elle est incendiaire contre toutes les propriétés : telle est même la bizarrerie cruelle de son poison, qu'au moment où elle semble appeler une nouvelle province à l'agrandissement du royaume dont elle paraîtrait dès-lors augmenter l'étendue, elle frappe de nullité et de carnage une colonie précieuse au commerce et à la splendeur de ce même état qu'elle dévaste réellement dans sa richesse ainsi que dans sa population.

Il serait peut-être possible qu'une ou deux des principales puissances de l'Europe conçussent pour la suite des projet sutiles d'envahissement, en laissant la France livrée au malheur de sa nouvelle constitution ; ce nouvel ordre de choses étant évidemment une dissolution de force publique pour l'état qui a l'imprudence de l'adopter : mais il est plus naturel de supposer à tous les souverains des vues plus dignes d'eux et plus saines ; car, indépendamment du risque que courraient les conquérans, en réunissant à leur territoire des provinces gangrenées, il n'est pas douteux que cet accroissement leur occasionnerait des guerres qui pourraient devenir d'autant plus funestes à

tous les potentats, qu'ils ont le plus grand besoin du calme de la paix intérieure pour surveiller les émissaires propagandistes et les ennemis que recèle leur propre gouvernement. Il est plus que probable que c'est par cette considération que les puissances qui étoient belligérantes au commencement de l'année dernière, se sont hâtées de terminer leurs différends pour s'occuper de dissiper le grand orage qui menaçait la fortune de tous les empires.

Un des plus rares génies que la nature ait formé pour l'administration, un de ces hommes à qui la politique confie ses secrets, auquel elle imprime ses plus beaux mouvemens, conçut l'idée d'une coalition générale dès les premiers momens qu'on vit éclater une rebellion qui proclamait à-la-fois le renversement de tous les trônes, et donnait subitement la mort à l'antique monarchie dont il n'avoit pu cesser de chérir la destinée et la gloire.

D'après ce plan sublime, M. de Calonne parcourut presque l'Europe entière comme un ange protecteur de tous les trônes et de toutes les propriétés; il rencontra dans la personne des souverains qu'il visita, dès

princes avides d'une juste vengeance, et véritablement amis de leurs sujets. Cependant la révolte allait toujours croissant, les signes de l'anéantissement de toute autorité se manifestaient, la dette publique s'augmentait, la perception des impôts devenue presque nulle, les manœuvres concussionnaires d'une grande partie des membres de l'assemblée, l'énormité des sommes prodiguées aux factieux en sous-ordre, sous le nom impur de *frais de la révolution*, l'amoindrissement du commerce et de la circulation, l'indiscipline militaire portée à ses derniers excès; tous ces effets contraires à un bon gouvernement, mettaient la France dans un état de destruction pour elle, et de contagion pour les autres nations; la masse des non-propriétaires étant, sur la surface du monde entier, infiniment supérieure à celle des individus qui par leurs possessions ont un intérêt permanent à la foi des contrats et au maintien de la tranquillité; le mot seul de liberté devenant encore, au triment de la probité, le texte le plus incendiaire pour les têtes exaltées, le plus captieux pour les esprits médiocres, et le plus mal-aisé à définir en société politique, de

manière que chaque être puisse y trouver la véritable étendue ou la juste restriction de ses droits et de ses devoirs.

Un génie entreprenant dans un autre genre que celui dont on vient de parler, un guerrier illustre par des actions brillantes à la guerre, et par un triomphe éclatant au sein des complots de la discorde civile, forma le dessein de délivrer son maître et la saine partie de la nation de l'oppression dans laquelle gémissait le monarque et tous ceux de ses sujets qu'une constitution spoliatrice privait de leurs biens et de leur liberté. Cette collection de décrets aussi injustes qu'insensés, avait reçu une sanction qui, aux yeux les moins lucides, devait sans doute paraître forcée; mais les peuples connaissaient les divers diplômes des acceptations; les souverains en avaient reçu l'ampliation notifiée, ils savaient personnellement à quoi s'en tenir; néanmoins des considérations puissantes ne leur permettaient pas de s'élever contre les volontés apparentes du chef d'une nation immense qui paraissait elle-même adopter avec ardeur ce nouveau culte politique. Le marquis de Bouillé détermina le roi à partir avec sa malheureuse famille;

cét effort ne réussit point, on se taît sur les causes qui fit manquer un projet aussi précieux ; on dira seulement que les chances du succès ne furent pas suffisamment calculées. Depuis long-temps les princes avoient tenté d'amener le roi dans un lieu d'où il auroit pu faire connoître ses véritables volontés. Cette entreprise fut un assaut d'amour et d'attachement de la part de ceux qui devançaient les desseins des princes. Le comte d'Artois crut un moment à la liberté de son frère ; et quoiqu'un aussi grand-œuvre s'accomplissait sans sa participation, il s'étoit d'abord livré aux transports de la joie la plus pure ; ce prince ne vit que le salut du roi et le salut de la France, et dut, par la sincérité de ses larmes fraternelles, démentir pleinement les idées d'ambition que des esprits malveillans prêtoient aux princes parmi les Français et dans presque tous les cabinets de l'Europe. Louis XVI de nouveau livré au glaive de ses geoliers, annulla la proclamation qu'il avoit eu le courage de laisser en s'éloignant ; sa position critique, prise sous tous les rapports qui l'environnaient, comportait une nouvelle temporisation ; il ratifia le complément de la constitution ; il

récita même, au milieu de l'assemblée insolente et impérieuse, un discours d'acceptation que le président eut l'impudeur de remettre au monarque soumis aux loix de la tendresse et de la nécessité.

La critique la plus sévère que puisse éprouver toute révolution, c'est lorsqu'elle exile de l'état qui l'éprouve, ce qu'il y a de plus considérable, de plus éclairé et de plus sensible parmi ses habitans; les opérations des législateurs reçurent cette évidente improbation. La constitution Française est un chaos de loix, toutes incohérentes, toutes inconséquentes entr'elles. Au milieu de cette liberté si souvent prononcée, et qui n'est que la liberté accordée aux brigands de faire impunément le mal, on vit paraître les ordres les plus rigoureux pour défendre l'émigration. La fidélité de la majeure partie des officiers leur fit oublier tous les dangers; ils se refusèrent à un coupable serment; d'autres le prêtèrent momentanément pour épargner de nouveaux forfaits à une soldatesque mutine et corrompue; la persécution acheva de bannir de la France ce qui restait de ministres des autels austèrement attachés

à leur religion ; la noblesse fit en général tous les sacrifices d'un exil valeureux ; les vertus du vrai patriotisme s'y déployèrent dans toute leur étendue ; on vit des chefs de famille, que leur débile vieillesse fixait dans leurs foyers, vendre jusqu'aux animaux, instrumens de leurs cultures, pour donner une subsistance lointaine à leurs enfans. Aujourd'hui l'émigration est presqu'à son dernier période ; les citoyens de toutes les classes s'empressent d'associer leur courage et l'explosion de leur mécontement à celui des chevaliers Français. Quelle sera glorieuse l'origine de la noblesse qui sera donnée à ces généreux compagnons de vaillance, tandis qu'une juste dégradation flétrira ces législateurs impies qui, dans la personne des vivans, ont osé insulter jusqu'aux antiques honneurs accordés à des ancêtres méritans !

Il est nécessaire et urgent de faire une *heureuse* révolution : mais comment l'opérer ? De quelle manière faut-il employer une troupe peu nombreuse en comparaison des ennemis qu'elle paraît avoir à combattre ? Comment allier une vengeance modérée avec la justice ? Comment éviter

la guerre civile qui verserait le sang des coupables et le sang des sujets qui n'ont été qu'égarés ou séduits ? Comment enfin parer au malheur et à la honte d'une banqueroute qui serait le fruit d'une confusion générale ? En tête de ces regards, comment préserver le roi, la reine, cette femme que les circonstances ont montré si belle de douleur et de magnanimité ? Comment sauver une famille qui, au premier moment d'une irruption qu'on jugerait fantastique ou criminelle, deviendrait peut-être la victime de l'aveuglement ou de l'atrocité ?

De tous les souverains le plus offensé et le plus puissant, c'est l'empereur, frère d'une reine aussi longuement, aussi cruellement outragée ; il est notamment insulté et spolié comme chef de l'empire ; il rassemble sur lui, par sa suprématie impériale, toutes les atteintes portées au corps germanique ; en sa dignité particulière de roi, il éprouve la crainte des dangers et le ressentiment que le scandale du détrônement du roi de France imprime à tous les rois de l'univers. Il était bien loin du cœur et de l'esprit de Léopold de penser que les empires n'ont point de sœur ; il est cons-

tant, en politique, que les monarchies sont sœurs, ainsi que toutes les associations sous une forme quelconque de gouvernement : toutes les propriétés également sont sœurs ; car il ne peut exister, dans un état voisin sur-tout, une grande subversion de propriétés, sans donner l'occasion prochaine d'un pareil envahissement à la classe toujours majeure des non-propriétaires. Sur ce point, la politique est une, comme le but de toutes les religions est de rendre les hommes consolés et meilleurs.

Léopold, après s'être hâté de faire avec les Turcs une paix dont il aurait certainement tiré des résultats avantageux en continuant la guerre, vit enfin le moment où il pourrait délivrer une sœur chérie, accorder à ses vassaux une protection réclamée, et venger sa couronne en préservant son diadême. L'héritier du trône et des pensées royales du grand Frédéric, signa avec l'empereur, à Pilnitz, une convention militante qui semblait néanmoins comporter l'assentiment obligé d'aucunes des autres puissances. Cette déclaration fut vivement pressée par la présence du

comte d'Artois. Ce prince, à qui on n'avait cru pendant long-temps que de l'esprit et des grâces, déploya dans cette occasion tous les moyens de son ame et tous les argumens d'une vraie politique. Par cet acte, l'empereur invitait tous les souverains à la confédération ; il appelait implicitement un Congrès préparatoire de la plus belle croisade qui jamais ait orné les annales du monde ; un Congrès se trouvait être l'idée favorite du plus puissant des alliés ; il est donc aujourd'hui nécessaire de presser cette assise importante. Voici sur quoi sont fondés les avantages du Congrès et les objets de proclamation qui doivent en être la suite.

La partie la plus imposante des souverains de l'Europe enverra des représentans ; on s'empressera d'éviter toute lenteur dans les formes. Dès la première séance, on fera un court exposé de la marche et des griefs de la révolution, ils ne sont que trop connus : la révolution sera déclarée infâme, parce qu'elle l'est, attentatoire à tous les trônes, à toutes les propriétés, sacrilège à l'égard de toutes les religions. Les puissances lanceront l'anathême de l'improba-

tion. L'opinion d'un aréopage aussi redoutable donnera une juste terreur à la nation qu'on veut remettre dans le devoir : si une ou deux puissances seulement formaient l'entreprise d'unir leurs forces aux émigrés Français pour rétablir ces infortunées victimes de l'expropriation, il serait à craindre que les sujets de ces monarques bienfaisans n'accusassent leurs souverains de partialité ; aujourd'hui les rois deviennent plus comptables de leurs actions.

On réglera, dans le Congrès, les masses dont chaque empire contribuera, et les frais d'exécution qui seront attribués à chaque couronne pour rétablir celle du roi de France, et remettre l'Europe dans sa précédente balance. Cet acte de justice déchargera les peuples belligérans du poids d'une guerre dont ils auraient peut-être la témérité de se plaindre, sans réfléchir qu'elle opère la tranquillité commune. Tels considérables que puissent être ces frais, on trouvera encore dans les sacrifices du clergé et de la noblesse de France, les moyens d'y subvenir.

Ce n'est pas le tout de faire la révolution, il faut la maintenir ; si les émigrés

entraient seuls, en supposant qu'ils devinssent victorieux, cette classe de braves et nobles combattans se trouverait tellement diminuée, après avoir arraché son roi des mains des factieux, qu'elle ne pourrait peut-être pas completter cette milice formidable qui, pendant longues années, doit sans cesse environner le trône, et dont partie doit parcourir le royaume en guidant les troupes qu'on gardera pour faire exécuter les sentences afflictives que rendront les parlemens. Sans de grands exemples de sévérité, les rebelles, momentanément soumis, ne tarderaient pas à renouveler leurs crimes, et formeraient de nouveaux foyers de sédition. Toutes les classes ont leurs coupables : les nobles parjures à leurs mandats, les intrus apostats, les écrivains incendiaires, les fonctionnaires qui ont usé criminellement de leurs illégitimes pouvoirs, les commandans usurpateurs, les soldats effracteurs des caisses militaires, tous doivent un tribut au glaive légal de la justice. Ce n'est qu'avec des secours étrangers qu'on peut faire cette distribution de châtimens.

Si la France reste livrée à l'ordre actuel

des choses, la banqueroute est inévitable; la majorité immense des contribuables est armée et réfractaire à l'imposition : la banqueroute est du moins incertaine dans le retour à l'ordre public.

Il est à présumer qu'à l'apparution des émigrés, s'ils étoient livrés à leurs seuls moyens, la faiblesse de leur nombre donnerait un grand espoir de succès à ces milliers de soldats précaires que la France contient ; ils seroient dirigés à la résistance ou à l'aggression, par cette centaiue de fameux scélérats qui ont subverti le caractère doux et vraiment fraternel de la nation Française ; l'obligation de sauver leurs têtes et leurs fortunes criminelles, les ferait crier au patriotisme : ce ne serait pas vainement peut-être qu'ils invoqueraient un mobile si trompeur, et l'on verrait une foule de héros fortuits qui trouveraient du courage dans la supériorité de leur nombre; lors même qu'ils n'obtiendraient pas la victoire, ils verseraient un sang trop précieux; et s'ils succombaient, les vainqueurs généreux seraient conduits à la condition pénible de gémir. Une armée, composée d'un rassemblement de

forces étrangères, paralysera toutes les gardes nationales ; les troupes de ligne seront jalouses et curieuses de s'unir avec les valeureuses cohortes, plutôt qu'elles n'auront desir et intérêt de les combattre. Une telle armée, ne fût-elle que de soixante mille hommes, sera plus imposante qu'une de cent vingt qui serait donnée par une seule couronne, en ce que les rebelles ne manqueront pas de voir toutes les forces de chaque puissance derrière la tête des colonnes alliées. La présence des augustes frères du roi, ces intrépides amis de leur patrie et de leur souverain ; le nom de Condé, ce nom cher à la victoire, cher à l'honneur ; le nom de Broglie, orné de soixante ans de vaillance et de vertu ; l'aspect de ces légions de chevaliers vengeurs de la cause de tous les rois et des vrais intérêts de tous les peuples...... La stupeur engourdira le crime ; les clubs régnans seront forcés de renoncer au projet d'emmener la famille royale dans des provinces éloignées ; Paris tranquille se hâtera de remettre son roi dans les mains de ses paisibles libérateurs ; la justice étendra fortement son bras jusqu'à ses victimes : le souverain, restitué

dans son droit de faire grâce, pourra tempérer, par sa clémence, la rigueur de quelques jugemens (1), et la félicité publique s'établira vertueusement sur la restauration de l'autel, du trône et de la propriété.

---

(1) Don Carlos demandait au cardinal Mazarin comment il était arrivé que la France n'eût perdu aucune de ses provinces, d'après les commotions et les schismes politiques occasionnés par les tenues d'états-généraux ? -- L'Espagne a éprouvé le démembrement du Portugal ; la Catalogne présage une pareille fin. -- Mazarin répondit : C'est que les rois de France ont toujours su pardonner.

